

**OBJECTIFS**

Savoir argumenter une solution d'éco-éclairage performante auprès de l'occupant, savoir identifier les freins et traiter les objections

**PUBLIC**

Fabricants et distributeurs de matériel d'éclairage, installateurs électriques, architectes, bureaux d'études, services techniques et travaux des entreprises et administrations

**DURÉE**

2 jours (dont 1 jour d'évaluation)

**PRÉ-REQUIS**

Avoir suivi les précédents modules du parcours certifiant 1.1 à 1.4.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Réalisation de mises en situation issues de cas réels.

**PROGRAMME**

- Présentation du stage

- Les arguments à mettre en avant pour promouvoir un projet d'éco-éclairage
 - Confort visuel
 - Economies
 - Respect de l'environnement
 - Conformité à la réglementation

- Les particularités propres aux différents univers
 - Résidentiel
 - Tertiaire
 - Industrie
 - Eclairage extérieur

- Construction en commun d'argumentaires et identification des freins à lever

- Proposer une solution de produits et services en éco-éclairage
 - Rédiger un dossier permettant au donneur d'ordre de visualiser la solution d'éco-éclairage
 - Négocier les produits ou services en tenant compte des contraintes de marge
 - Faire valoir les bénéfices utilisateurs

- Réalisation de jeux de rôle avec la participation des différents stagiaires
 - Elaboration d'une offre
 - Présentation de l'offre

- Evaluation des compétences stagiaires pour le domaine d'activités (1 jour comprenant le corrigé)
 - Rédaction d'un dossier de diagnostic et d'une proposition d'éco-éclairage
 - Présentation à l'oral